

Conseil Municipal du 16 mai 2019 à 20h30

Le quorum est atteint : M.le Maire et neuf conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.

Absents : Jean-Paul Mejecaze, Jérémy Sicre

Martial Serrau a donné procuration à Lydie Nouyrit.

Philippe Francoual a donné procuration à Jean-Luc Molles.

1-Approbation du compte-rendu du CM du 16 avril 2019

Approuvé et *voté à l'unanimité.*

2-Mas de Bertrand - vente du lot n°5

Il y a un acquéreur pour ce terrain .

Il faut remettre les bornes qui le délimitent car elles ont été sciemment enlevées.

Vote pour la vente : *Unanimité*

Jérémy Sicre arrive à 21h05

3-Création d'une Agence Postale Communale (APC)

Vote : *Pour : 11,*

Contre : 0

Abstention : 1, Marie-Agnès Thomas

La date de la mise en œuvre de cette APC sera fixée lors de la signature de la convention.

Jean- Paul Mejecaze Arrive à 21h15.

4-Maison Courdès – Travaux

Étude pour que la maison Courdès soit transformée en nouvelle mairie et qu'elle communique avec les locaux de la Poste actuelle.

Vote : *Pour:9*

Contre : 1 -Isabelle Pauly

Abstention : 3- Jérémy Sicre, Marie-Jo Fouilhac, Lydie Nouyrit

5- Don – Encaissement d'un chèque.

Vote : *Pour:Unanimité*

6-Compétences communautaires-Définition des compétences suite à la fusion au 1^{er} janvier 2017

Vote : *Pour : 11*

Contre : 0

Abstention : 2 Marie-Jo Fouilhac, Isabelle Pauly

7-Informations diverses

Jean-Luc Molles nous informe :

*Le cabinet des infirmières, situé dans le même bâtiment que celui du docteur Bouin, est en cours de travaux.

*Les peintures au sol dans différents endroits du village ont été refaites ou modifiées (parking devant la gendarmerie) . Certains passages piétons seront réactualisés lors des travaux du cœur de village.

*Au cimetière, les emplacements pouvant être récupérés ont été matérialisés.

*Le document unique concernant les métiers de la mairie doit passer en Commission d'Attribution Paritaire.

Jacques Coldefy nous informe :

*Les travaux pour le cœur de village débuteront le 1^{er} septembre 2019.

*Un courrier de l'entreprise « Jumpy Party » pour une demande d'installation ponctuelle l'été prochain dans le village nous a été lu.

*Nous avons droit de préemption sur la vente du terrain Guyot et sur la maison de Pierre Francoual.

*Il a assisté à deux réunions : une pour l'opération « Bourg Centre » et l'autre concernant le Plan Local Habitat. Des projets de revitalisation du centre bourg seraient intéressants à étudier.

*La gendarmerie demande une clôture occultant le pourtour de la brigade.

Martial Serrau émet plusieurs idées d'aménagement concernant le parc de la salle des fêtes :

*Installer deux tables de pique-nique en remplacement de la table fixe de ping-pong.

*Sécuriser l'accès proche du terrain multi sports par la pose de rochers (par exemple).

*Aménagement d'un point d'eau.

La séance se termine à 22h50.

Le prochain CM est fixé au 17 juin 2019 à 20H30.